

Perspectives pour une société juste et fraternelle

« L'Eglise ne peut ni ne doit prendre en main la bataille politique pour édifier une société la plus juste possible. Elle ne peut ni ne doit se mettre à la place de l'Etat. Mais elle ne peut ni ne doit non plus rester à l'écart dans la lutte pour la justice. Elle doit s'insérer en elle par la voie de l'argumentation rationnelle et elle doit réveiller les forces spirituelles, sans lesquelles la justice, qui requiert aussi des renoncements, ne peut s'affirmer ni se développer. La société juste ne peut être l'œuvre de l'Eglise, mais elle doit être réalisée par le politique. toutefois, l'engagement pour la justice, travaillant à l'ouverture de l'intelligence et de la volonté aux exigences du bien, intéresse profondément l'Eglise. » Benoît XVI, [*Deus caritas est*](#), 28 (2006).

Préambule

Ces quelques pistes de réflexion s'adressent aux membres des communautés chrétiennes. Les prochaines élections présidentielles et législatives sont l'occasion de s'engager, comme tous les citoyens, dans le débat qui précède ces échéances. Responsables de notre avenir et de celui de notre pays, quelles propositions pouvons-nous faire pour une société plus juste et fraternelle ? En les formulant nous ferons connaître nos attentes et nos projets aux candidats qui souhaitent recueillir nos suffrages.

Pour nombre d'entre nous, ce début de 21ème siècle apparaît incertain. Des personnes sont sans travail. D'autres sont menacées par le chômage, et leur précarité est réelle. Des travailleurs pauvres travaillent sans pouvoir subvenir à leurs besoins. La vie familiale est touchée par les séparations professionnelles ou conjugales. La violence subsiste, des hommes et des femmes souffrent de l'intolérance, du racisme. Les religions sont parfois discréditées par une laïcité mal comprise... Notre société est marquée par une série de difficultés qui conduit au découragement et au repli sur soi.

Pourtant il y a des chances à saisir :

- En France et en Europe, l'éducation et l'accès à la culture se sont élargis à un plus grand nombre ; la formation tout au long de la vie professionnelle entre dans les habitudes et permet une adaptation aux changements rapides ; de nouvelles technologies sont apparues et facilitent les conditions de vie des

chercheurs et des médecins soignent et guérissent de mieux en mieux ; la protection sociale couvre la quasi-totalité de la population, l'espérance de vie a augmenté ; l'aide appropriée à la création d'entreprise se développe, etc.

- A l'échelle de la planète, le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté, la mortalité infantile ont diminué. Le niveau de vie et l'accès à la formation ont progressé. Des structures internationales d'action commune se mettent en place entre les nations. Malgré la trop faible participation des pays riches pour aider les pays pauvres, nous devons reconnaître les efforts en faveur du développement. Malgré les trop faibles résultats pour empêcher les guerres régionales dans les pays pauvres, notre pays est présent et coopère à l'instauration de la paix.

En ce début de siècle, heurté et contrasté, nous avons besoin de réapprendre à vivre ensemble dans un monde où les possibilités se multiplient, où les horizons s'élargissent à d'autres cultures et où les religions se rencontrent. Il nous faut prendre appui sur ce qui réussit en chacun de ces progrès pour les impulser davantage. L'espérance qui habite les chrétiens soutient notre engagement. Elle est le fondement d'un regard positif sur l'avenir.

Pour construire cet avenir commun, nous avons besoin d'y voir clair sur le sens de l'homme tel que la Révélation et l'Évangile nous donnent de le comprendre :

1- Aucun d'entre nous ne peut se considérer comme indifférent au sort d'un autre membre de la famille humaine, en France comme ailleurs.

2- Tout homme est concerné par la promesse de bonheur annoncée dans le message de l'Évangile. Il nous revient de le faire connaître par notre manière de vivre ensemble.

Nous sommes invités à clarifier l'engagement que cela suppose à partir de ces deux repères, en réfléchissant avec d'autres sur les projets qui peuvent être élaborés pour notre pays dans le respect de la liberté de chacun.

Ensemble et quelles que soient leurs différences et leurs approches des situations, les chrétiens savent que l'homme ne se comprend qu'à la lumière de la foi en Jésus Christ. Nous savons que l'homme n'a pas tout pouvoir sur lui-même, il ne s'invente pas. Il ne se comprend lui-même que s'il accepte ses racines, s'il formule ses projets en tenant compte des autres. Construire une société plus fraternelle non seulement est au centre de notre vie chrétienne, mais correspond aussi à l'idéal républicain. La liberté et l'égalité sans la fraternité deviennent lettre morte.

Chrétiens, nous sommes une force positive pour la société. Elle mérite d'être prise en compte. Dans le débat ouvert à l'occasion des prochaines échéances électorales, nous voulons apporter notre réflexion et nos propositions pour établir dès aujourd'hui une société plus juste et fraternelle.

« La foi chrétienne est l'une des composantes majeures de l'histoire et de la

culture européennes. Pour participer à la grande et belle tâche du « vivre ensemble », notre foi chrétienne ne nous donne ni instruments originaux d'analyse et de stratégie, ni modèles institutionnels à appliquer : mais elle nous incite à contribuer à la recherche commune, avec tous les hommes de bonne volonté. Elle nous offre certains repères éthiques et spirituels que nous pouvons partager avec nombre de nos contemporains qui n'ont pas notre foi. » Commission sociale des Evêques de France, *Réhabiliter la politique*, 12 (1999).

Note doctrinale sur l'engagement et le comportement des catholiques dans la vie politique

« Les sociétés démocratiques actuelles, dans lesquelles, à juste titre, tous sont appelés à participer à la gestion des affaires publiques dans un climat de vraie liberté, requièrent des formes nouvelles et plus larges de participation à la vie publique de la part des citoyens, qu'ils soient chrétiens ou non. En effet, tous peuvent contribuer, par leur vote, à l'élection des législateurs et des responsables de gouvernement, et, par d'autres moyens aussi, à l'élaboration des orientations politiques et des choix législatifs qui, selon eux, servent le mieux le bien commun. Dans un système politique démocratique, la vie ne pourrait se dérouler de manière profitable sans un engagement actif, responsable et généreux de tous. Encore que cela implique « une grande diversité et complémentarité de formes, de niveaux, de tâches et de responsabilités. « En accomplissant leurs devoirs civils normaux, « guidés par leur conscience chrétienne », selon les valeurs conformes à cette conscience, les fidèles réalisent aussi la tâche qui leur est propre d'animer chrétiennement l'ordre temporel, tout en respectant la nature et la légitime autonomie, et en coopérant avec les autres citoyens, selon leur compétence spécifique et sous leur propre responsabilité. Il résulte de cet enseignement fondamental du Concile Vatican II que « les fidèles laïcs ne peuvent absolument pas renoncer à la participation à la 'politique', à savoir à l'action multiforme, économique, sociale, législative, administrative, culturelle, qui a pour but de promouvoir, organiquement et par les institutions, le bien commun ». Ce bien commun inclut la défense et la promotion de réalités tels que l'ordre public et la paix, la liberté et l'égalité, le respect de la vie humaine et de l'environnement, la justice, la solidarité, etc. » Congrégation pour la Doctrine de la foi (2002) - [texte intégral](#)

Texte

Agissant pour le bien commun, au service de tous et sans ambition de pouvoir, les chrétiens se sentent à l'aise dans une société démocratique et laïque. Ils lui apportent leur contribution, sans accepter que leur foi soit reléguée dans la « sphère du privé ». Cette foi a une dimension humaine et sociale. La démocratie, pour être vivante, fera droit à ses références religieuses et philosophiques dans le débat public. Commission sociale des Evêques de France, *Réhabiliter la politique*,

I - Des aspirations légitimes

Relever le défi d'une société plus fraternelle suppose que chacun puisse élaborer un projet de vie personnel, fondé sur des aspirations légitimes.

« L'obéissance à la vérité de Dieu et de l'homme est pour lui la condition première de la liberté et lui permet d'ordonner ses besoins, ses désirs et les manières de les satisfaire suivant une juste hiérarchie, de telle sorte que la possession des choses soit pour lui un moyen de grandir. » Jean-Paul II, [*Centesimus annus*, CA 41](#) (1991).

Etablir dans nos vies cette « juste hiérarchie » permet de construire l'équilibre de vie auquel nous aspirons. Cet équilibre ne se fonde pas sur l'accumulation des biens matériels, des responsabilités multiples ou dans un activisme qui réponde à toutes les sollicitations, mais sur le sens que nous voulons donner à notre vie.

Il y a ici des désirs légitimes et mobilisateurs, mais aussi des choix à opérer et des défis à relever.

Un défi spirituel qui fasse droit à l'homme intérieur : celui qui dialogue avec sa conscience et qui cherche chaque jour à vivre en cohérence avec sa foi chrétienne. Une foi qui ne nous demande pas de quitter le monde mais qui se mesure dans le service de notre prochain. Par là, elle nous engage à la suite de Jésus Christ, à tisser des liens fraternels entre tous. C'est ce qui éclaire les décisions et le mode de vie que nous voudrions promouvoir pour un « mieux être ensemble ».

La foi a donc une dimension humaine et sociale qui ne peut être reléguée dans la sphère de la vie privée. Le principe de laïcité est une chance quand il permet aux responsables politiques d'entendre l'expression du sens de l'homme qui est porté par les religions ou les divers courants philosophiques. La démocratie pour être vivante, fera droit à ces références religieuses dans le débat public¹. Quelles initiatives prendrons-nous pour faire connaître davantage le sens de l'homme qui est le nôtre ?

Un défi pour l'intelligence : le croisement de regard du citoyen et du croyant développe l'intelligence des phénomènes et la capacité à lire les « signes des temps ».

Face aux événements que les médias nous font connaître il y a matière à observer la société, à en parler avec des amis, mais aussi avec des personnes différentes. Pour mieux les comprendre nos communautés chrétiennes ne doivent pas hésiter à rencontrer des experts et des responsables politiques.

Ils peuvent éclairer non seulement les enjeux humains des évolutions scientifiques et techniques, leurs conséquences sur la transformation des modes de vie, mais aussi orienter notre engagement pour les accueillir ou au contraire les refuser. Quelles initiatives prendrons-nous pour affiner notre intelligence de la société dans laquelle nous vivons ?

Un défi moral qui interroge notre mode de vie personnelle et familiale.

Bien des libertés sont offertes et rendues possibles par la science, toutes ne sont pas profitables ni respectueuses de l'homme. Le respect des personnes est souvent confondu avec une approbation des modes de vie choisis par chacun.

Ne rien dire pour que l'autre ne me dise rien et me laisse libre de mes choix, est-ce une manière de construire une société fraternelle ?

Quels sont les lieux de réflexion qui permettent des temps de recul pour retrouver des points de repères dans le domaine de la vie affective, conjugale et familiale ?

Comment s'organiser quand les contraintes sont telles que l'on ne peut modifier son mode de vie et que l'équilibre n'est pas possible entre famille et travail, service des autres, relations amicales et culture personnelle ?

Un défi culturel qui est sans doute le plus difficile, tant sont nombreux aujourd'hui les moyens pour enrichir notre culture. La technologie moderne met à notre disposition un grand nombre d'outils très performants : télévision, ordinateur, téléphone mobile, lecteur MP 3, Internet, voiture, etc. Ces moyens d'accès à une découverte du monde et à une connaissance d'autres modes de pensée, sont une chance formidable, mais elle n'est pas ouverte à tous, en particulier pour les pays émergents. Il conviendrait de multiplier les cyberclubs, les médiathèques dans les quartiers et de favoriser dans les écoles un apprentissage des outils. Sont-ils des chemins d'ouverture, des fils qui tissent des alliances ou des moyens qui nous font vivre dans un monde virtuel où nous ne rencontrons les autres que par machine interposée ? Ne sont-ils pas parfois des entraves qui nous attachent et nous paralysent ? Comment en maîtrisons-nous l'usage ?

Un défi politique afin de définir un projet de société, de redonner leur crédit aux institutions et aux procédures démocratiques. C'est le seul moyen de contrecarrer la fascination des positions extrêmes. Certes des réalisations positives de démocratie participative se multiplient au plan local mais elles ne justifient pas pour autant un refus de la démocratie représentative ; l'intérêt général d'un pays ne se limite pas à la somme des intérêts locaux.

L'équilibre de vie se construit autour de certains pôles essentiels : la famille, le travail, le logement. Ils sont liés les uns aux autres. Ils permettent à chacun de trouver sa place dans la société et de mettre en œuvre le sens qu'il veut donner à sa vie. Il y a là des enjeux si importants qu'ils doivent retenir notre attention au moment où nous sommes appelés à participer aux débats qui s'ouvrent à l'occasion des prochaines échéances électorales.

1 – La famille

« L'homme ne peut vivre sans amour. Il demeure pour lui-même un être incompréhensible, sa vie est privée de sens s'il ne reçoit pas la révélation de l'amour, s'il ne rencontre pas l'amour, s'il n'en fait pas l'expérience, s'il ne le fait pas sien, s'il n'y participe pas fortement. » Jean-Paul II, [*Redemptor hominis*](#), [RH 10](#) (1979).

« L'Eglise connaît la route qui conduira la famille au cœur de sa vérité profonde. Cette route, que l'Eglise a apprise à l'école du Christ et à celle de l'histoire interprétée à la lumière de l'Esprit Saint, elle ne l'impose pas mais elle ressent en elle-même une exigence imprescriptible de la proposer à tous, sans crainte, et même avec une confiance et une espérance très grande, tout en sachant que la « bonne nouvelle » comporte aussi le langage de la croix. » Jean-Paul II, *Familiaris consortio*, FC 86 (1982).

« Il faut en revenir à considérer la famille comme le sanctuaire de la vie. En effet, elle est le lieu où la vie, don de Dieu, peut être convenablement accueillie et protégée... le lieu où elle peut se développer suivant les exigences d'une croissance humaine authentique... le lieu de la culture de la vie. » Jean-Paul II, [*Centesimus annus*](#), [CA 39](#) (1991).

« Aucun homme ne s'est donné à lui-même son existence, ni n'a acquis par lui-même les connaissances élémentaires de la vie. Nous avons tous reçu des autres la vie et par là-même les vérités fondamentales, et nous sommes appelés à atteindre la perfection dans la relation et la communion amoureuse avec autrui. La famille, fondée sur le mariage indissoluble entre un homme et une femme, exprime cette dimension relationnelle, filiale et communautaire, et elle constitue le milieu dans lequel l'homme peut naître dans la dignité, grandir et se développer de manière intégrale. » Benoît XVI, *Homélie à l'occasion de la 5ème rencontre des familles à Valence* (2006).

Pour les chrétiens, vivre en famille est un trésor à dévoiler et à proposer. Nous sommes nés d'un homme et d'une femme heureux de s'aimer et qui ont trouvé pour la plupart dans le mariage la force de faire face ensemble aux difficultés de l'existence. Nous voulons annoncer la beauté et la grandeur de l'amour humain vécu ainsi dans la fidélité, le respect mutuel et la durée.

La famille est un lieu d'humanisation où l'on est aimé et éduqué ; un espace de construction de soi. La famille est un lieu d'apprentissage de l'autorité où se conjugue l'obéissance, la liberté et la solidarité. La famille est un lieu de socialisation par des personnes aux rôles différents et par l'ouverture à l'autre, à l'intérieur et à l'extérieur.

Dans le débat actuel autour des relations homosexuelles ou de l'adoption d'enfants par deux adultes du même sexe, l'Eglise estime que le mariage est l'institution qui lie, noue et unifie les trois dimensions sociale, juridique et

biologique de la génération. A ce titre il ne peut lui être opposé d'équivalent sans fragiliser durablement la société.

Nous observons le rôle bénéfique joué par des grands-parents pour une stabilité affective des enfants et adolescents. Ils surprennent souvent par ce qu'ils réussissent à transmettre dans une autorité empreinte de tendresse (respect, repères moraux, mémoire de la famille). Il est cependant de plus en plus fréquent que des grands-parents soient délaissés et ne rencontrent guère leurs petits-enfants, ce qui accentue leur sentiment de solitude.

Que chaque famille permette cela est un souhait fondamental pour chacun d'entre nous. [« Famille, deviens ce que tu es ! »](#) écrivait Jean Paul II. La vocation à la sainteté telle que le sacrement de mariage la propose est une aventure de bonheur que nous avons le droit de désirer et le devoir de faire connaître.

Réjouissons-nous avec tous ceux qui vivent la famille comme une « bonne nouvelle » quand les liens d'affection, de respect mutuel et de soutien unissent les parents, les enfants, les grands parents et les cousins...

- Beaucoup vivent ensemble avant le mariage. Nombreux sont ceux qui « entrent en couple » avant le mariage. Certains vivent aussi sans perspective de mariage. D'autres en retardent la célébration par une sorte de survalorisation ; ils souhaitent faire de leur mariage une si belle fête qu'ils ne peuvent se l'offrir en raison des dépenses qu'elle entraînerait.
- D'autres encore sont meurtris et blessés par des événements qui ont marqué leur histoire. Les situations de détresses sont nombreuses. Des femmes seules (et parfois des hommes seuls) élèvent leurs enfants, des enfants écartelés souffrent de la séparation et du divorce de leurs parents, les mêmes s'accoutument comme ils le peuvent à la recomposition d'une nouvelle famille. Des enfants et des jeunes se trouvent soumis à l'autorité de beaux-parents, sans que soient bien définis les droits de chacun.
- Le manque de ressources suffisantes, le non emploi du père ou de la mère, la maladie, marquent encore bien des familles.
- Des personnes âgées et dépendantes vivent dans la solitude. Un nombre insuffisant de personnes s'organise pour prendre en charge leurs parents. Le maintien à domicile est parfois impossible et l'obligation de quitter sa maison est vécue comme un déchirement par tous. Cette situation peut devenir très lourde et difficile. Les liens entre les générations sont une chance pour y faire face.

Prendre en compte ces situations ouvre plusieurs chemins de recherches et d'initiatives :

- Aux chrétiens : il s'agit d'aider chacun à trouver la voie du bonheur même lorsque la vie de famille n'est pas possible, qu'elle a été brisée et que la solitude se fait pesante dans les campagnes et les villes. Si nous le pouvons soyons proches et portons à notre mesure les conséquences de ces situations ; sachons les accueillir sans ajouter à leurs souffrances.

Préparons l'avenir des plus jeunes en osant rompre le silence et prononcer une parole audible et confiante sur le mariage et sur la fidélité à la parole donnée. Des parents en déshérence induisent des enfants en souffrance et des adolescents en dérive. Quand les adultes ne savent plus où ils en sont, les jeunes se perdent. Comment faire entendre qu'un choix est toujours exclusif d'un autre choix et que le vivre dans la durée est un chemin de bonheur ?

L'arrivée du premier enfant révèle souvent aujourd'hui aux yeux de nombreux jeunes adultes un bonheur qu'ils ne soupçonnaient pas et aussi la responsabilité d'être père ou mère de famille. C'est l'occasion pour eux de découvrir leurs droits et leurs devoirs de parents. Ces jeunes parents peuvent témoigner de l'apprentissage heureux qu'ils font alors du « vivre en famille ».

- Aux responsables politiques : il leur revient de développer une politique familiale dans la variété des situations des familles ; c'est aujourd'hui une tâche plus difficile. Cette politique se fonde sur l'intérêt public majeur et singulier que représente le service de la génération, assumé par l'union d'un homme et une femme qui deviennent père et mère. L'Etat doit veiller à ce que ce fait indiscutable soit protégé par l'institution du mariage. Cette institution ne saurait convenir à d'autres types d'unions sous peine de confusion dommageable.

Tout en valorisant la responsabilité première des parents dans l'éducation, l'Etat doit se soucier de favoriser la prise d'autonomie des jeunes, par la formation, l'emploi et l'accès à un logement.

Pour que la vie familiale soit rendue plus facile, il importe que soit toujours prise en compte la relation entre la vie de famille et le travail professionnel. Notamment en ce qui concerne le travail à temps partiel selon les moments de la vie du couple.

Face aux divers choix possibles en ces domaines les chrétiens ont à prendre part au débat ; d'où l'importance pour les communautés chrétiennes d'y réfléchir et de faire connaître leurs vœux et leurs propositions.

2 – Un métier pour un emploi

Travailler est un des chemins par lequel l'homme se réalise lui-même. Travailler est un bien qui permet de mettre ses talents au service des autres en vue du bien commun et pour répondre à l'appel reçu du Créateur de prendre chacun part au développement de la Création. Le goût du travail bien fait, la joie d'être reconnu

pour ses compétences, le bonheur d'avoir participé à une réussite commune sont des atouts essentiels à mettre en valeur. Ainsi le travail ne sera pas réduit à n'être qu'un emploi sans intérêt, sans projection sociale et finalement à n'être qu'une marchandise comme une autre que seuls les plus performants pourraient s'offrir. Travailler n'est donc pas seulement un échange où l'on reçoit en retour une rémunération décente qui permette de vivre.

Le travail est un droit fondamental.

Il nous revient d'assurer les conditions qui le rendent possible :

- l'éducation, pour permettre d'acquérir le sens du travail dans ses aspects positifs,
- la formation, pour proposer et recevoir les aptitudes qui ouvrent sur un métier et par là permettent de trouver un emploi. Cette formation n'est jamais achevée. Elle devient aujourd'hui une nécessité quel que soit le moment de l'existence où elle est proposée. Se renouveler, actualiser son savoir faire professionnel, permet de mieux répondre au marché de l'emploi
- l'apport de capital financier et la recherche pour aider la création d'entreprise et développer les emplois,
- le dialogue social qui demeure une priorité pour assurer les conditions de travail respectant la personne humaine et garantissant les mesures de protection face au chômage. La souffrance des personnes sans emploi et le manque à gagner qui en résulte pour toute la société, appellent l'attention de tous, pour inventer, informer et proposer des formations et des emplois, en particulier pour de nombreux jeunes.

a. Le monde du travail et le monde économique et financier changent de plus en plus :

Les évolutions techniques ouvrent de nouveaux domaines à l'activité de l'homme, tout en faisant disparaître d'anciens métiers ; d'où les changements d'emploi, une plus grande mobilité géographique, une demande croissante de qualification.

La validation des acquis de l'expérience se développe.

Les bassins d'emploi se déplacent vers d'autres villes, d'autres régions ou d'autres pays. Cela provoque parfois une séparation familiale hebdomadaire ou un transport quotidien excessif. Accepter ou refuser un travail n'est donc pas un choix facile. La réussite commerciale et financière n'en constitue pas le seul critère. Il est anormal que des travailleurs ne puissent bénéficier d'un salaire qui leur permette de nourrir et de loger décentement leur famille.

L'égalité des chances n'est pas la même pour les jeunes que ce soit en apprentissage ou dans les études en raison de leur durée ou quand ils sont obligés de vivre loin de leur famille et de travailler pour payer leur logement etc.

L'activité professionnelle ne recouvre plus le champ de l'existence. La durée de la vie professionnelle se raccourcit. Ce n'est pas un bien pour tous ; ni pour des jeunes, qui peinent à y entrer malgré leurs qualifications, ni pour des seniors qui en sortent prématurément, riches d'une expérience qu'il est dommage de perdre.

C'est dans ce cadre d'une société qui évolue rapidement, avec des dynamismes qui nous réjouissent, que nous découvrons combien nous sommes liés les uns aux autres. Il n'existe pas de travail qui ne dépende de celui d'un autre. Il nous revient de faire que les changements et cette interdépendance soient une chance. Le changement n'est pas synonyme de précarité et d'injustice quand il n'est pas subi. La participation au dialogue social est une des voies qui permet que chacun soit associé aux mesures à imaginer pour prendre en compte les évolutions.

Ceci suppose une éducation qui favorise le goût d'entreprendre et d'inventer.

b. Parmi d'autres, plusieurs questions s'offrent à notre réflexion :

Comment donner toute sa valeur au travail alors qu'il est difficile pour des jeunes de la percevoir parce qu'il s'exécute loin de chez eux, et que, bien souvent, leurs parents et leurs aînés en soulignent plus les difficultés que les joies ?

Quels accompagnements mettre en place pour équilibrer mobilité (flexibilité) et sécurité ?

Quels critères de choix pour choisir un métier : l'argent, l'intérêt du travail, la qualité de vie, la notoriété, les débouchés, etc. ?

Quelle éducation à la responsabilité sociale, quel éveil au bien commun, au service des autres développer à l'intérieur de la vie professionnelle (participation aux syndicats, aux comités d'établissement, aux conseils des prud'hommes, aux comités d'éthique, etc.) ?

Quelles filières choisir afin d'acquérir les compétences nécessaires pour évoluer au cours de sa vie professionnelle ?

Quelles orientations choisir pour accéder à de nouvelles formations et ainsi déboucher avec plus de certitude sur un emploi ? L'information sur les passerelles existantes entre des formations différentes et complémentaires est ici primordiale. Les syndicats, les universités tout comme les communautés chrétiennes d'étudiants et les mouvements d'apostolat des laïcs y contribuent.

Comment se préparer à accueillir des personnes qui viennent d'autres régions ou de pays étrangers ?

3 – un logement

Disposer d'un lieu où habiter : pôle de ralliement pour une famille, lieu de repos et de convivialité, lieu d'accueil et d'échanges, c'est le souhait de tout le monde.

Un souhait qui engage une réflexion plus large. Le logement est un droit. Un droit qui conditionne l'accès à d'autres droits : la vie de famille, l'éducation des enfants, le travail, l'insertion sociale. Un droit qui touche à la destination universelle des biens et des services.

« L'homme, dans l'usage qu'il fait de ses biens, ne doit jamais tenir les choses qu'il possède légitimement comme n'appartenant qu'à lui, mais les regarder aussi

comme communes, en ce sens qu'elles puissent profiter non seulement à lui, mais aussi aux autres. » Jean-Paul II *Centesimus annus*, [CA 30](#) (1991).

La France connaît une crise du logement. Insuffisance des constructions, mutations de la société, allongement de la vie, familles monoparentales ou recomposées, résidences secondaires, etc., autant de causes qui expliquent une demande croissante.

Obtenir un logement décent est une chance pour préserver l'intimité de la famille. C'est un facteur d'équilibre pour chacun de ses membres et de paix avec ses voisins.

Pour être décent, un logement doit être proche ou bien relié par les moyens de transport aux équipements collectifs (crèches, écoles, commerces, services publics).

L'accès au logement n'est pas aujourd'hui un droit réellement ouvert à tous, en particulier aux travailleurs les plus pauvres alors même que les communes ont l'obligation de disposer de 20 % de logements sociaux. Trop peu nombreux, ils sont souvent isolés et peu intégrés dans des quartiers où existe une réelle mixité sociale. On assiste à un cumul de handicaps, souvent accentués par une ségrégation dans les écoles, source de repli communautariste et conflictuel.

Nous sommes confrontés à des choix éthiques qui interrogent notre modèle de société, notre conception de l'urbanisme, les cartes scolaires et le choix des écoles que nous faisons pour nos enfants. Ce ne sont pas des questions simples. Mais il n'y a pas d'existence humaine sans échange entre personnes et pas d'existence sociale sans échange entre personnes différentes. Ce qui suppose des lieux de rencontres et d'animation au plus proche des quartiers, des équipements sportifs, des stades, des salles et des aires de jeux, ainsi qu'une augmentation de nombre d'éducateurs et d'animateurs. L'habitat doit être pensé comme un espace, où les échanges seront facilités.

Avant d'engager une réflexion sur ces sujets avec les responsables des collectivités territoriales, il convient de s'interroger, avec réalisme, sur ses choix personnels.

- Sommes-nous prêts à vivre dans un quartier non homogène et à accueillir des populations diverses ?
- Sommes-nous informés sur les plans d'urbanisme, la construction de logement sociaux, etc. ?
- Sommes-nous disposés à accepter que l'on construise des lieux d'animation et que l'on donne des moyens d'expression de proximité en particulier aux jeunes (musique, sport, etc.) ?

Une meilleure connaissance des questions relatives au logement peut aider à préciser les initiatives à prendre, notamment pour soutenir les associations qui oeuvrent afin que des logements soient accessibles à tous.

II - Un projet pour notre pays : être solidaires

Le projet de vie de chacun s'inscrit dans la France d'aujourd'hui. Un pays de taille moyenne, riche de son histoire, de sa culture et d'une population aux origines extrêmement diverses ayant la chance de vivre ensemble dans un état de droit.

Elaborer et proposer un projet pour notre pays c'est prendre tout cela en compte. C'est, aussi, viser à construire un monde plus solidaire et choisir un développement qui n'hypothèque pas les générations futures.

La démocratie est un cadre privilégié pour y parvenir. Elle a ses exigences. Si nous voulons qu'elle joue son rôle dans une société où l'on soit tout simplement plus heureux, il nous faut les connaître et les préserver.

« La démocratie a besoin de vertu, pour les dirigeants comme pour les citoyens eux-mêmes. Elle a besoin d'une éthique qui repose sur un système de valeurs essentielles : la liberté, la justice, l'égalité des personnes – ce que nous appelons le respect des droits...La notion de citoyenneté ne se réduit pas au seul contrôle, à intervalles réguliers, des responsables politiques choisis au rythme d'élections successives...La politique est l'œuvre de tous. Il est vain d'attendre de la classe politique, des chefs d'entreprise, des policiers, des magistrats et des détenteurs de pouvoir...un civisme qui ne serait pas celui de l'ensemble de la population. » Commission sociale des Evêques de France, *Réhabiliter la politique*, 19 (1999).

« La démocratie ne peut être élevée au rang d'un mythe, au point de devenir un substitut de la moralité ou d'être la panacée de l'immoralité. Fondamentalement, elle est un « système » et, comme tel, un instrument et non pas une fin.

Son caractère « moral » n'est pas automatique, mais dépend de la conformité à la loi morale, à laquelle la démocratie doit être soumise comme tout comportement humain : il dépend donc de la moralité des fins poursuivies et des moyens utilisés.

Si l'on observe aujourd'hui un consensus presque universel sur la valeur de la démocratie, il faut considérer cela comme un « signe des temps » positif, ainsi que le Magistère de l'Église l'a plusieurs fois souligné. Mais la valeur de la démocratie se maintient ou disparaît en fonction des valeurs qu'elle incarne et promeut : sont certainement fondamentaux et indispensables la dignité de toute personne humaine, le respect de ses droits intangibles et inaliénables, ainsi que la reconnaissance du « bien commun »² comme fin et comme critère régulateur de la vie politique. Le fondement de ces valeurs ne peut se trouver dans des « majorités » d'opinion provisoires et fluctuantes, mais seulement dans la reconnaissance d'une loi morale objective qui, en tant que « loi naturelle » inscrite dans le cœur de l'homme, est une référence normative pour la loi civile elle-même.

Lorsque, à cause d'un tragique obscurcissement de la conscience collective, le scepticisme en viendrait à mettre en doute jusqu'aux principes fondamentaux de la loi morale, c'est le système démocratique qui serait ébranlé dans ses fondements, réduit à un simple mécanisme de régulation empirique d'intérêts divers et opposés.

Certains pourraient penser que, faute de mieux, son rôle aussi devrait être apprécié en fonction de son utilité pour la paix sociale. Tout en reconnaissant quelque vérité dans cette opinion, il est difficile de ne pas voir que, sans un ancrage moral objectif, la démocratie elle-même ne peut pas assurer une paix stable, d'autant plus qu'une paix non fondée sur les valeurs de la dignité de tout homme et de la solidarité entre tous les hommes reste souvent illusoire.

Même dans les régimes de participation, en effet, la régulation des intérêts se produit fréquemment au bénéfice des plus forts, car ils sont les plus capables d'agir non seulement sur les leviers du pouvoir mais encore sur la formation du consensus. Dans une telle situation, la démocratie devient aisément un mot creux. » Jean-Paul II, *Evangelium vitae*, 70 (1995).

1 – Etre solidaires, c'est articuler les droits et les devoirs de chacun

Etre solidaires, c'est vivre en alliance pour la réussite de son pays, mais aussi de son quartier, de son village, de sa ville, de sa région, de son entreprise... Une alliance de projets, pour les mener à bien ensemble, dans la mesure de ses forces et de ses talents. Les chrétiens savent combien l'alliance est importante dans la marche d'un peuple. Elle conjugue à la fois l'incertitude et la confiance mutuelle. L'alliance renvoie chacun au respect des droits et des devoirs qui la fondent.

Droits et devoirs sont deux impératifs qui concourent à la dignité de l'homme.

Droits et devoirs doivent s'articuler :
pour que chacun trouve sa place dans le monde, grâce à la vie en famille, au

travail, à un logement adapté, grâce à un jeu de relations sociales entre toutes les catégories de la société,
pour que chacun bénéficie tout au long de son existence, d'une formation conforme à ses capacités,
pour que chacun accède aux soins médicaux,
pour que chacun vive dignement sans discrimination, quelles que soient sa condition, son origine ou sa religion,
pour que chacun bénéficie d'une retraite et des ressources suffisantes pour entrer avec sérénité dans la vieillesse.

Droits et devoirs doivent s'articuler :

pour que chacun accepte de vérifier les exigences de son appartenance à une communauté nationale, notamment par une participation à l'impôt et aux différentes cotisations sociales ; payer l'impôt est une marque de citoyenneté,
pour que l'Etat crée les conditions favorables à la vie associative, à l'existence de corps intermédiaires et aux structures de proximité. Il lui revient de les consulter régulièrement, de les aider par des subventions alors que bien souvent les administrations poursuivent en général leur logique propre, complexe et éloignée de la réalité. On ne peut pas tout demander à l'Etat. Aussi, il revient à chacun de prendre des initiatives, de rejoindre des associations qui permettent de mener à bien des projets selon ses centres d'intérêt (comités de quartier, syndicats, commissions diverses, clubs sportifs ...),
pour que chacun soutienne ceux qui s'engagent en politique en participant aux décisions qui concernent sa commune, son département ou sa région. Mettre ses compétences et son temps au service de telles instances, c'est œuvrer pour le bien commun et peser pour plus d'équité dans le développement et la répartition des richesses. Ce sont des lieux où l'on travaille à l'égalité de tous face aux lois sociales, à l'école, à la justice, à la force publique,
pour que chacun se propose comme un devoir de faire attention aux autres et de ne pas hésiter à intervenir de manière citoyenne (dans les conflits de voisinage, les incivilités et en bien d'autres domaines),
pour que chacun ait un grand respect de la liberté de conscience et de la liberté religieuse dans un esprit de tolérance et d'ouverture.

L'Etat et les pouvoirs publics.

L'Etat et les pouvoirs publics ont un rôle essentiel pour que l'articulation entre droits et devoirs favorise la solidarité et la fraternité. Il faut attendre de l'Etat des mesures qui garantissent l'intérêt général et courent sur le long terme, au-delà des échéances électorales.

La mondialisation, les mutations techniques, les changements culturels, l'inscription dans l'Europe font que les fonctions de l'Etat ont évolué. L'Europe est désormais une communauté de destin et une institution originale dont nous faisons partie intégrante ; dans certains domaines, 75 % de la législation française

est directement ou indirectement commandée par décisions européennes. Notre pays est d'autre part engagé depuis plus de vingt ans, dans un processus de régionalisation et de décentralisation qui appelle une évaluation. Se trouvent modifiés tant le rôle de l'Etat que celui des collectivités territoriales.

Pour que grandisse notre participation à la conduite du pays, c'est toute une démarche de concertation et de dialogue entre élus et population qui doit s'amplifier. Certes il revient aux élus, aux partis politiques, aux syndicats, voire aux Eglises, d'engager des débats sur la réforme du système éducatif, sur le respect de l'environnement, sur le financement des équipements sportifs ou des centres de soins, le temps de travail, etc. Mais l'adhésion des citoyens à la vie politique se renforcera si, sur les grands enjeux de la vie collective, la démocratie est organisée de telle manière que les opinions se confrontent avec réalisme pour parvenir à un consensus conforme à l'intérêt général. Il est urgent d'accueillir les suggestions des autres et de créer un climat d'estime entre tous.

Les médias

ont un rôle éminent à jouer en ce sens. L'information permet de mieux comprendre le monde où nous vivons. Elle est une chance pour découvrir les enjeux des propositions et des décisions. Elle permet un rapprochement entre les personnes et entre les peuples. Elle favorise l'émergence d'une opinion publique nationale et mondiale.

S'informer est un devoir. L'information demande à être confrontée, analysée, mise en perspective. Les nouveaux moyens de communication, en particulier Internet, permettent d'atteindre des banques de données, de croiser des informations, de prendre du recul et de ne pas en rester au seul niveau émotionnel.

La vérité et la transparence demeurent des principes essentiels. L'information ne peut être fondée sur la seule liberté d'expression mais sur la recherche de la vérité et de l'objectivité. On doit être attentif à ses conséquences quand elle porte atteinte à la paix sociale, attise la peur de l'avenir ou pénètre indûment dans l'intimité des personnes.

L'information a un coût. Il est donc normal de soutenir les médias qui semblent les meilleurs en sachant qu'il dépend de chacun qu'ils soient plus libres à l'égard de l'audimat et des impératifs financiers.

Il nous revient également d'intervenir auprès des responsables pour faire connaître ce que les chrétiens souhaitent voir promouvoir en matière de programmes, de débats, de divertissements.

La Justice

La justice, comme bien d'autres services de l'Etat, contribue à la solidarité entre

tous. Elle garantit le respect de la dignité de tout être humain.

Cette garantie passe par le respect du secret de l'instruction et par la distance qu'elle sait garder à l'égard des médias.

Il revient à la Justice de veiller à ce que les peines infligées permettent aux coupables de se réinsérer à terme, dans la société, ce qui suppose que soient donnés à l'administration pénitentiaire les moyens nécessaires. La Justice ne peut être le lieu d'expression de la haine, de la vengeance ou être considérée comme un moyen d'obtenir des compensations financières.

Pour articuler les droits et les devoirs de chacun à tous les niveaux de la vie sociale, des mesures difficiles sont à prendre. Pour y parvenir et stimuler le courage de chacun selon sa place et ses responsabilités il importe d'informer, de consulter, de montrer les enjeux. Si l'on s'engage sur ce chemin avec détermination, chacun, acceptera mieux ce qui aura été décidé de manière légitime. La solidarité fondée sur la démocratie parlementaire et la démocratie participative est un devoir essentiel auquel les intérêts particuliers doivent se ranger. La différence des analyses et des approches qui existent au sein de notre pays, la différence des souhaits et des modes de vie représentent une richesse d'initiatives, de projets et de réalisations dont nous pouvons être fiers et dont nous avons à tenir compte pour élaborer un projet national.

« L'Église a conscience que si, d'une part, le chemin de la démocratie exprime au mieux la participation directe des citoyens aux choix politiques, d'autre part, il n'est possible que dans la mesure où il est fondé sur une juste conception de la personne. Sur ce principe, l'engagement des catholiques ne peut tolérer aucun compromis, car, autrement, le témoignage de la foi chrétienne dans le monde, ainsi que l'unité et la cohérence interne des fidèles eux-mêmes, feraient défaut. La structure démocratique sur laquelle entend se construire un État moderne aurait une certaine fragilité si elle ne prenait pas comme fondement le caractère central de la personne. C'est d'ailleurs le respect de la personne qui rend possible la participation démocratique. Comme l'enseigne le Concile Vatican II, « la sauvegarde des droits de la personne est en effet la condition indispensable pour que les citoyens, individuellement ou en groupe, puissent participer activement à la vie et à la gestion de la Nation. » [Congrégation pour la Doctrine de la foi.](#)

2 – Etre solidaires, c'est vivre ensemble avec des générations différentes

L'évolution démographique a de profondes implications sur notre manière d'envisager le cours d'une existence. Nous vivons aujourd'hui de plus en plus longtemps. La succession des générations n'est plus à considérer comme la disparition de la précédente. Il est fréquent que trois ou quatre générations d'une même famille vivent au même moment une existence active.

La démographie et la science permettent de dire que cela ira en s'accroissant dans les prochaines décennies. C'est une évolution dont les conséquences n'ont pas toutes été prévues. Elle remet en cause les dispositifs collectifs qui assurent la solidarité. Elle laisse percevoir de nouveaux défis à relever (retraites, assurance maladie, maisons de retraite, accompagnement des personnes, etc.). Mais elle génère aussi des emplois nouveaux dans les services et participe pour une part au développement de l'industrie touristique.

Il est urgent d'inventer un pacte intergénérationnel

Un pacte fondé sur le dynamisme des jeunes qui aspirent à prendre leur place comme des adultes responsables dans la société sans que, pour autant, les seniors n'aient à s'éclipser.

La famille est naturellement le lieu privilégié où se noue un « vivre ensemble » et une entraide entre trois et parfois quatre générations.

L'échange des savoirs représente une véritable révolution culturelle quand des petits enfants initient leurs grands-parents à l'informatique, et qu'eux-mêmes libérés de la responsabilité parentale, initient les jeunes à la tradition familiale dont ils sont porteurs et proposent des repères moraux que les parents n'osent pas toujours transmettre.

D'autres possibilités d'échanges existent : services rendus aux parents qui travaillent, accueil d'étudiants dans des appartements devenus trop spacieux, une manière également de remédier à une trop grande solitude de personnes âgées.

L'intergénérationnel comporte bien d'autres atouts pour développer la solidarité entre tous ; il faut veiller à le mettre en valeur.

Il importe cependant d'être attentif à ce qu'implique l'évolution démographique à laquelle nous assistons en étant solidaires :

pour reconnaître que les jeunes générations ne peuvent en assumer seules les conséquences économiques (retraites, sécurité sociale, etc.),
pour ouvrir aux jeunes le monde du travail et des responsabilités professionnelles, leur offrir des possibilités de logement pour eux et leur famille. Des initiatives doivent être prises par toutes les institutions de notre pays (municipalités, entreprises, banques, assurances). Elles réduiront le sentiment de précarité qui

habite et paralyse trop de jeunes. Les autorités politiques ont à privilégier la part d'investissements liés aux jeunes générations (notamment dans le domaine de l'éducation et de la formation permanente).

pour accepter que les retraités, suivant leurs possibilités, continuent de jouer un rôle social. Il nous revient d'inventer avec eux des voies afin que leur expérience soit mieux mise à la disposition de tous.

« Ne nous trompons pas sur ce que nous devons entendre par notre indépendance. Il y a, en effet, une sorte de liberté corrompue dont l'usage est commun aux animaux comme à l'homme et qui consiste à faire tout ce qui plaît. Cette liberté est l'ennemie de toute autorité. Elle souffre impatiemment de toute règle. Avec elle, nous devenons inférieurs à nous-mêmes. Elle est l'ennemie de la vérité et de la paix et Dieu a cru devoir s'élever contre elle. Mais il est une liberté civile et morale qui trouve sa force dans l'union et que la mission du pouvoir lui-même est de protéger. C'est la liberté de faire sans crainte ce qui est juste et bon. Cette sainte liberté, nous devons la défendre dans tous les hasards et exposer, s'il le faut, pour elle notre vie. » Tocqueville, *De la Démocratie en Amérique*, 1835. Ce diagnostic d'hier n'est-il pas capable de nous éclairer encore aujourd'hui ?

3 – Etre solidaires, c'est vivre avec les autres peuples du monde

Par l'ouverture des frontières aux biens, aux services et aux personnes, nous vivons désormais dans un monde où chaque pays est en interdépendance avec les autres. Que ce soit en Europe ou avec l'ensemble des pays des autres continents, des devoirs et des droits nouveaux apparaissent. La solidarité se joue dans une relation de réciprocité tant sur le plan économique que politique, culturel et spirituel.

Pour relever les défis posés par la pauvreté, par le développement inégal, par le risque d'épuisement des ressources en eau ou en énergie, par un environnement non respecté, et par les nouvelles guerres à connotation religieuse ou culturelle, il est urgent d'oser inventer des politiques nouvelles construites sur de nouveaux modes de solidarité.

« C'est un strict devoir de justice et de vérité de faire en sorte que les besoins humains fondamentaux ne restent pas insatisfaits et que ne périssent pas les hommes qui souffrent de ces carences. » Jean-Paul II, *Centesimus annus*, 34 (1991)

Solidaires sur le plan économique.

Aucun pays ne peut répondre aujourd'hui à lui seul aux nombreux besoins de sa population. La répartition des terres, celle de l'eau, la protection du renouvellement des espèces animales, la production des biens manufacturés, l'accès aux divers marchés du Nord, du Sud, de l'Est des biens nécessaires à la vie (nourriture, eau, travail, énergie...) sont à l'échelle de la planète.

L'économie s'est mondialisée, la géographie de l'emploi s'est élargie hors de nos frontières. Par ailleurs, le déficit en médicaments et en soins, la famine, les guerres régionales ne peuvent qu'accentuer les flux migratoires des pauvres vers les pays plus riches.

Autant de questions si difficiles et si proches de nous qui ne trouveront réponses que dans un effort beaucoup plus important de partenariats, d'investissements en faveur du développement des pays émergents, et d'une formation à la gouvernance et à l'éthique de tous les dirigeants politiques.

La mise en œuvre d'un développement durable, le souci de mener à bien l'Agenda 21 fixé par les accords internationaux³, l'effort de régulation du commerce mondial et bien d'autres mesures doivent être honorés par les Etats qui comme le nôtre s'y sont engagés. C'est leur responsabilité.

La coopération et l'aide au développement dans les pays émergents sont à considérer comme une urgence. Aussi l'action de solidarité de multiples associations animées par une grande générosité appelle un soutien constant de la part de l'Etat. Les jeunes doivent être encouragés par une formation adéquate à être de plus en plus compétents dans les relations internationales.

Solidaires sur le plan politique.

La complexité des questions oblige au réalisme. La France ne pourra pas, en de nombreux domaines, faire face à elle seule aux défis du monde d'aujourd'hui. L'utopie d'une gouvernance mondiale ne doit pas pour autant nous paralyser.

L'Europe est une chance de dynamisme et de régulation à condition de doter l'Union Européenne des institutions politiques, économiques et financières adaptées. Sans renoncer à conduire l'avenir de notre pays, le renforcement de l'Europe est donc nécessaire.

Cela ne signifie pas l'effacement de l'Etat mais la transformation de son rôle dans le concert des pays européens et le respect à l'égard de l'Europe, du principe de subsidiarité⁴. Chaque étape de cette construction demande du temps pour que la concertation puisse se réaliser à l'intérieur de chaque nation et pour une harmonisation de l'ensemble. Mais pour maintenir la paix et désarmer les terrorismes la solidarité entre pays européens est essentielle. Concrètement, il est urgent que soient traités en commun des dossiers tels que ceux de la construction

de la paix, de la gestion de l'énergie, de l'égalité des chances, de la sauvegarde de l'environnement, de l'avancée vers une fiscalité commune, du développement de la recherche scientifique, de la définition d'une politique d'immigration et de développement des pays pauvres, etc.

Solidaires sur le plan écologique.

La protection de l'environnement exige dès aujourd'hui un changement dans nos habitudes de consommation des ressources de la terre. Elles ne sont pas inépuisables. Elles demandent pour se renouveler le respect des rythmes de la nature. Il y a déjà plus de dix ans, Jean-Paul II invitait à ne pas « saccager par les excès et les désordres, le milieu naturel dans lequel nous vivons »⁵.

Il est donc tout à fait important de manifester notre solidarité avec les générations futures en conciliant les exigences du développement économique et celles de la protection de l'environnement. Là résident de nouveaux défis. Aussi, tout en respectant le principe de précaution, la science doit être encouragée par une politique audacieuse à développer les connaissances en étant attentive à éliminer les dangers de ses innovations.

Un concept nouveau est apparu depuis quelques années. Il s'agit d'inventer un mode de « développement durable ». Il embrasse à lui seul toutes les nouveaux modes de vie qu'il est possible d'inventer pour que la terre soit encore habitable demain, pour que la biodiversité soit respectée aujourd'hui, pour que l'héritage des cultures des peuples soit un patrimoine que la pensée unique dominée par les finances et par l'économie ne détruisent pas.

Solidaires sur le plan culturel.

Notre pays a toujours été un peuple pluriel et brassé. La France s'est enrichie de migrations successives. Une grande diversité d'ethnies, de cultures et de religions existe désormais dans notre pays, venues d'Afrique, d'Asie, d'Europe de l'Est. Le sens de l'homme qui habite chacune peut enrichir l'ensemble. Les initiatives prises pour favoriser leurs rencontres, et qui sont déjà nombreuses, ne sauraient être empêchées par des discours ou des décisions qui suscitent la peur et incitent au repli communautaire.

Il est normal qu'un pays définisse une politique d'immigration. Cette régulation doit cependant préserver un droit d'accueil aux réfugiés politiques et aux personnes dont la sécurité est menacée dans leur pays d'origine. Elle doit s'employer également à lutter contre les mafias et autres circuits d'immigration clandestine.

Nous ne maîtrisons pas les contours de la société nouvelle que nous voyons naître, mais nous pouvons en être les bénéficiaires à des conditions qui restent à définir. Immense chantier pour le siècle qui s'ouvre. Un chrétien ne peut fermer sa porte à

l'étranger.

Solidaires sur le plan spirituel.

La mise en lumière de valeurs fondatrices, comme le respect de la personne humaine et de ses droits fondamentaux ou encore la reconnaissance de la dignité de chacun, contribuent à forger un état d'esprit et à développer le sens du bien commun.

Elle invite à vivre en cohérence avec sa conscience et se mesure dans la volonté de servir les autres ; le service est à sa manière un véritable choix spirituel qui éclaire les décisions et le mode de vie que nous voudrions promouvoir pour un « mieux être ensemble ». Elle est un moyen pour faire l'unité entre la vie personnelle et la vie sociale dans le respect de la liberté de chacun.

Ce n'est pas l'accumulation des biens matériels, la recherche de responsabilités multiples ou la dispersion en de multiples activités qui permettent de trouver un équilibre de vie.

La dimension religieuse de l'être humain n'est pas une entrave dans le dialogue avec les autres. Aussi peut-on souhaiter une approche positive de la laïcité qui garantisse l'existence des religions et des familles spirituelles. Le respect des aspirations religieuses et éthiques appelle des dialogues réalistes entre les croyants. Il serait normal qu'ils soient institutionnellement organisés (par exemple dans le cadre des conseils économiques et sociaux ou des comités d'éthique en élargissant leurs compétences, ou en mettant en place des instances qui réunissent des représentants des confessions religieuses et des divers courants de pensée).

III – SE METTRE EN MARCHÉ

« L'Espérance proposée est pour nous comme une ancre de l'âme, bien fermement fixée. Elle pénètre au-delà du voile, là où est entré pour nous, en précurseur, Jésus. » *He* 6, 19.

Nous avons la chance de vivre dans un Etat de droit et d'hériter d'une longue pratique de la démocratie. La démocratie se vit à travers des institutions, mais elle se construit d'abord sur un état d'esprit, précieux et fragile. Elle suppose des citoyens vertueux qui ont conscience de leurs droits et de leurs devoirs. Chacun a une possibilité d'action. Mesurons-la et nous constaterons que seul ou avec d'autres, nous avons prise sur ce qui nous entoure. A chacun il revient d'agir avec courage, confiance et dans le dialogue.

Le courage :

Le courage consiste à refuser tout fatalisme dans l'adversité et tout report sur les autres de ses propres responsabilités. La démocratie ne peut vivre que s'il y a des

citoyens actifs pour la faire vivre, des citoyens qui s'informent et qui apportent leurs idées dans des lieux de concertation sans peur de la confrontation.

Courage pour s'informer sur les sujets importants qui nous tiennent à cœur, sans oublier ceux qui tiennent à cœur aux autres.

Courage pour écouter des personnes de sensibilité différente.

Courage pour agir, sortir de chez soi, de son quartier, susciter ou partager des moments de réflexion en famille, dans notre paroisse, nos mouvements et nos relations.

Courage pour choisir en sachant que tout n'est pas possible. Les critères de choix se réfèrent à la conscience mais aussi au bien du plus grand nombre, au bien des plus pauvres.

Courage pour déléguer. Chacun doit accepter de confier à d'autres la part de pouvoir qui lui revient pour mener à bien un projet au service de tous.

Courage pour dire la réalité sans détours, spécialement quand on est homme ou femme politique, expliquer les projets, leur nécessité et leurs difficultés.

La confiance :

La confiance règle les relations mutuelles et les contrats. Elle établit un climat de paix et d'espérance que chacun essaye de ne pas décevoir. La confiance est un principe majeur de la vie sociale et de la démocratie. Nous sommes tour à tour au service les uns des autres, en famille comme dans l'entreprise, à l'école, dans la rue, dans les administrations, des plus modestes aux plus savants d'entre nous.

Confiance envers ceux qui exercent une responsabilité au service du pays, d'une entreprise ou d'une administration. Il est normal qu'ils puissent compter sur la confiance que nous faisons à leur jugement, à leur autorité et à leur pouvoir de décision. Il est juste que nous leur demandions d'être compétents et efficaces. Nos questions doivent porter sur les enjeux des décisions et sur les qualités humaines des personnes qui assument des responsabilités difficiles. Mais il n'est pas juste que nous les discréditions à chaque fois qu'ils ne prennent pas les décisions qui auraient servi notre intérêt particulier. Soutenir celles et ceux qui se présentent n'est pas favoriser leur conquête du pouvoir, c'est accepter qu'ils exercent un pouvoir pour servir le pays.

Confiance envers ceux qui veillent sur notre sécurité. La sécurité à laquelle nous aspirons, demande la vigilance ; ce n'est pas pour autant se surveiller dans une attitude de soupçon et de méfiance. La confiance passe par une éducation au respect mutuel fondé sur la loyauté. Elle demande à chacun de savoir user de sa liberté en la soumettant au bien de l'ensemble. Aussi les relations entre la police, la justice et la population doivent-elles faire l'objet d'une attention particulière.

Confiance à l'égard de la presse lorsqu'elle facilite la perception des enjeux des événements et des choix qui sont à faire.

Confiance en la population de notre pays. Elle est riche de générosité, d'imagination, d'humour et de volonté. Portons un regard bienveillant sur la société moderne dans laquelle nous vivons. Elle offre des possibilités immenses. Des hommes et des femmes de toutes origines, intelligents, et passionnés par l'avenir du monde, travaillent dans les centres de recherche, les universités, la fonction publique, les entreprises, les associations, la presse, les partis politiques, les syndicats, etc. : autant de lieux où les forces de propositions, d'initiatives, de réalisations prennent corps. Etablissons la liste de tout ce que nous voyons progresser. La réussite de tous dépend de la compétence acquise par chacun mais aussi de la confiance que nous nous accorderons mutuellement. Soyons attentifs à soutenir les réalisations concrètes mises en œuvre pour le bien d'une cause, d'une ville, d'une région de France ou d'Europe.

Le dialogue :

La société civile s'exprime en une multitude d'associations qui foisonnent d'idées et d'initiatives. Des lieux de concertation et de dialogue existent : dans les Régions et les « pays », par exemple, où des délégués sont invités à des conseils de développement ; il est important de le faire savoir, et de montrer comment il est tenu compte des propositions qui sont faites.

Vivre ensemble dans nos différences, c'est bien sûr prendre le risque que soient contestés une proposition et un projet. Mais c'est aussi s'enrichir d'idées nouvelles, aller à la rencontre d'un assentiment et parvenir à un consensus. Gouverner un peuple, ce n'est pas décider seul. C'est observer, analyser, proposer, informer, écouter et décider. Les responsables politiques, les universitaires, les corps intermédiaires ont à engager des débats avec la population dans un grand souci de vérité et de pédagogie.

La démocratie ne se fonde pas sur la loi du plus fort, ou sur la crainte de celui qui hausse le ton. Elle respecte des minorités qui auraient souhaité que d'autres options soient faites ; minorités dont la grandeur est d'accepter les décisions prises sans entraver l'autorité légitime de ceux à qui il revient de mettre en œuvre les mesures décidées. A titre individuel, afin d'agir en conformité avec sa conscience, reste la possibilité de l'abstention

L'Etat est tenu à s'engager dans la durée. Les débats qu'il lui revient d'initier doivent se centrer sur des questions fondamentales pour la société et non être finalisés par la volonté de produire une réglementation valable dans toutes les situations. D'autre part si la mise en œuvre de lois votées n'est pas possible, par exemple par manque de financements, il est nécessaire qu'il prenne le temps de s'expliquer.

Les manifestations de rue sont autant le constat d'un échec du dialogue qu'un appel au dialogue. Elles laissent apparaître l'urgence d'une réflexion sur les

relations entre la démocratie électorale et la démocratie d'opinion. Leur régulation mutuelle appelle une fréquence régulière de consultation et de travail avec des corps intermédiaires mais aussi avec les partis politiques, les syndicats professionnels et plus largement les associations de la société civile. Mais la contestation systématique et préventive des décisions législatives par des groupes de pression met en péril le bien commun ; défense d'avantages particuliers ou corporatistes, elle contraint souvent à différer des décisions ou des réformes pourtant urgentes.

Le dialogue, condition majeure pour que soient véritablement pris en compte les enjeux des prochaines élections, ne se réalisera que s'il se vit dans le respect mutuel et dans une quête obstinée de la vérité.

« C'est par le libre don de soi que l'homme devient authentiquement lui-même, et ce don est rendu possible parce que la personne humaine est essentiellement capable de transcendance. L'homme ne peut se donner à un projet seulement humain sur la réalité, à un idéal abstrait ou à de fausses utopies. En tant que personne, il peut se donner à une autre personne ou à d'autres personnes et, finalement, à Dieu qui est l'auteur de son être et qui, seul, peut accueillir pleinement ce don. » Jean-Paul II, [*Centesimus annus*](#), [CA 41](#) (1991)

1. Commission sociale des Evêques de France, *Réhabiliter la politique*, 35 (1999).

- 2. Par bien commun (ou intérêt général) on entend, en première approximation « cet ensemble de conditions sociales qui permettent, tant aux groupes qu'à chacun de leurs membres, d'atteindre leur perfection d'une façon plus totale et plus aisée » Catéchisme de l'Eglise catholique, 1906, Compendium de la Doctrine sociale de l'Eglise, 164 (2005). Il suppose le respect de la personne en tant que telle, demande le bien être et le développement du groupe lui-même, et implique la paix c'est-à-dire une obligation pour l'autorité d'assurer, par des moyens honnêtes, la sécurité et la société et celle de ses membres. Cf. Catéchisme de l'Eglise catholique, 1905-1927. – La loi naturelle « n'est autre que la lumière de l'intelligence insufflée en nous par Dieu. Grâce à elle nous connaissons ce qu'il faut accomplir et ce qu'il faut éviter ... Cette loi est appelée naturelle parce que la raison qui la promulgue appartient en propre à la nature humaine. Elle est universelle, s'étend à tous les hommes dans la mesure où elle est établie par la raison ... La loi naturelle exprime la dignité de la personne et jette les bases de ses droits et de ses devoirs fondamentaux. Dans la diversité des cultures, la loi naturelle lie les hommes entre eux, imposant des principes communs » Compendium de la Doctrine sociale de l'Eglise, 140-141 (2005).
- 3. L'Agenda 21 est un programme d'action pour le 21ème siècle orienté vers le développement durable. Il a été adopté par les pays signataires de la Déclaration de Rio de Janeiro en juin 1992. Ses principales fonctions sont la lutte contre la

pauvreté et l'exclusion sociale, la production de biens et de services durables, la protection de l'environnement.

- 4. La subsidiarité est un principe selon lequel « les attributions dont les particuliers sont capables de s'acquitter de leur propre initiative et par leurs propres moyens, ne peuvent être transférés à la communauté, sous peine de commettre une injustice et de troubler de manière très dommageable l'ordre social. » Pie XI, [Quadragesimo anno](#), 203 (1931)
- 5. Jean-Paul II, [Centesimus annus](#), 37 (1991).

Pour citer l'article : <https://www.doctrine-sociale-catholique.fr//textes-des-conferences-episcopales-francophones/234-perspectives-pour-une-societe-juste-et-fraternelle>